

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Michel Porfido, chef inspiré.
- 5 Marie-Hélène Chiocca, exploratrice de l’humain.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Du neuf quartier du Canal.

GRAND FORMAT.

- 8 Rénovation urbaine du Pont-des-Chèvres.

PETITS FORMATS.

- 12 Coup de jeune pour le secteur Jean-Jacques Rousseau.
- 15 Lutte contre le gaspillage alimentaire.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Les Vennes : des champs à la ville.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
 DE BOURG-EN-BRESSE
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MIEUX VIVRE À BOURG

En 2019, la priorité de l’action de la Ville sera de faciliter la vie à Bourg-en-Bresse. Je souhaite d’abord permettre aux familles qui veulent acheter ou construire leur logement à Bourg de pouvoir le faire : c’est aujourd’hui souvent à l’extérieur qu’ils s’installent, faute d’offre de logements individuels ou de terrains équipés.

Ainsi, deux nouveaux quartiers résidentiels vont être créés à Bourg-en-Bresse avec des coûts d’achat abordables : dans le secteur de Curtafray (à proximité du parc de Bouvent) et sur le terrain de l’ancien camping à côté de Carré d’Eau. Au total, cela représente environ 200 nouveaux logements potentiels, des maisons individuelles pour l’essentiel, sur des parcelles comprises entre 100 et 600 m² : pour tous les goûts et tous les porte-monnaie.

Ces deux projets ont été conçus en donnant une grande place au végétal : création de larges plate-bandes paysagères avec alignements d’arbres le long des voies et des massifs paysagers entre les habitations. Ce maillage contribuera à offrir un cadre de vie attractif aux habitants actuels et futurs, à améliorer la qualité de l’air, à réduire les îlots de chaleur et à limiter l’imperméabilisation des sols.

Autre objectif : la qualité des services rendus aux habitants. Qui dit familles, dit enfants. Nous engagerons donc en 2019 des chantiers majeurs pour notre avenir avec la construction d’un nouvel espace petite enfance dans le quartier de la Citadelle (ces 13 places supplémentaires viendront compléter les 157 places existantes), la réalisation du centre de loisirs du Plateau à la Madeleine, le lancement de la construction d’une salle des fêtes familiales de 200 places et la mise en œuvre d’un « plan numérique » dans les écoles de la ville (800 000 € investis sur 5 ans) pour permettre à tous les élèves d’apprendre dans de meilleures conditions.

Je veux que notre ville soit toujours plus attractive, plus dynamique et plus ouverte. Ces projets en sont la traduction.

Excellente année 2019 à chacune et à chacun.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgennesse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.